

Limousin Nature Environnement

Fédération Limousine pour l'Etude et la Protection de la Nature



Position de la Fédération Régionale Limousin Nature Environnement sur le projet de Plan Régional d'Agriculture Durable

Le PRAD a été mis en discussion lors de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR), le 15 octobre 2013.

Malgré les déclarations d'intention concernant la nécessité de préserver la richesse de notre environnement, aussi bien de la Région, que de l'Etat ou même de la profession agricole, l'environnement est absent des actions découlant des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels contenus dans ce plan. Ce plan ne fait que prolonger les politiques actuelles, avec parfois même une intensification des pratiques agricoles.

Ce plan évoque « l'exemplarité environnementale » uniquement sous l'angle du respect de la réglementation obligatoire ce qui est le minimum qu'on puisse projeter et non un engagement vers une agriculture vraiment durable.

Les remarques formulées par LNE en septembre 2012 n'ont pas été prises en compte.

Dans ces conditions, LNE s'est prononcé contre ce plan.

Maison de la Nature

11, Rue Jauvion

...représentant en Limousin de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

87000 – LIMOGES

Tél. : 05.55.32.95.58

e. mail : maison.nature.lne@wanadoo.fr

Rappel :

Contribution du 6 septembre 2012 au projet de Plan Régional d'Agriculture Durable de la Fédération Régionale Limousin Nature Environnement

Après relecture des comptes rendus et documents mis à notre disposition nous avons 2 observations:

- Sur la forme:

le choix d'élaborer le Plan Régional d'Agriculture Durable en Comité technique (et même en comité technique restreint à certains moments) nous paraît préjudiciable à l'élaboration d'un Plan Régional d'Agriculture Durable car il ne s'agit donc plus d'une "vision" partagée mais de la **vision des représentants agricoles sur leur profession**.

Où est le regard des autres membres de la société civile ? Où sont les besoins et attentes des citoyens et des élus limousins, tant en termes de consommation que de développement territorial ou de cadre de vie ?

- Sur le fond:

Une planification est toujours un outil intéressant à condition, que son objet soit clairement défini. Or, nous ne voyons pas apparaître clairement la définition et la finalité de l'Agriculture Durable. Ou peut être en avons-nous une définition particulière ?

Pourtant, après vérification, nous ne faisons que nous appuyer sur celle du Ministère qui rappelle: *l'agriculture durable est un mode de production agricole économiquement viable, socialement équitable, et qui ne nuit ni à l'environnement ni à la santé.*

De manière générale, les propositions d'orientation stratégiques proposées ici nous semblent prioritairement basées sur des objectifs économiques au bénéfice du monde agricole alors que ce sont avant **tout des bénéfices sociétaux que nous attendons d'une agriculture durable** (une production agricole fournissant une alimentation de qualité tant d'un point de vue santé des consommateurs que des producteurs, assurant la préservation de l'environnement et participant au maintien de l'activité économique et des liens sociaux en milieu rural). La capacité à assurer la pérennité économique des exploitations agricole et l'augmentation des revenus des agriculteurs en découlera en logiquement: la situation économique actuelle des agriculteurs doit d'ailleurs nous alerter sur les limites des pratiques et des politiques agricoles aujourd'hui soutenues !

Le plan d'agriculture durable doit aussi prendre en compte de manière plus lisible les autres plans régionaux et doit même participer à leur mise en œuvre:

Maison de la Nature

11, Rue Jauvion

...représentant en Limousin de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

87000 – LIMOGES

Tél. : 05.55.32.95.58

e. mail : maison.nature.lne@wanadoo.fr

PRALIM (alimentation), PREA (enseignement agricole), plan régional Ecophyto, plan régional pour l'agriculture biologique, plan énergie climat, Plans de prévention et de gestion des déchets, schéma régional de cohérence écologique...

Le PRAD ne doit pas se confondre, à notre sens avec le projet régional de la profession agricole.

L'objectif de ce plan est de permettre à l'agriculture et à l'agroalimentaire de répondre à un triple défi : **le défi alimentaire, le défi territorial et le défi environnemental, dans un contexte socioéconomique en changement.**

Le plan régional d'agriculture durable doit, en particulier, dans chacun de ses axes tenir compte des défis majeurs actuels comme la lutte contre l'érosion de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et le défi de la transition énergétique.

Pour répondre aux incertitudes économiques, environnementales et politiques mondiales à venir, nous pensons qu'une agriculture **régionalisée, sobre en énergie**, visant à **garantir la souveraineté alimentaire de nos territoires**, à **diversifier des productions distribuées en circuits courts** doit être axe structurant d'un plan régional de l'agriculture durable.

Nous observons que l'évolution de la part de la SAU régionale en agriculture biologique reste insuffisante au regard des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Nous demandons que le PRAD prenne explicitement en **compte les objectifs du Grenelle de l'Environnement pour l'agriculture biologique**: en effet, il est nécessaire de promouvoir et soutenir fortement une **agriculture biologique régionale** qui participe de fait (de part ses pratiques certifiées) à la conservation de la biodiversité et à la préservation des zones humides et de la ressource en eau.

Enfin, il nous paraît important que l'élaboration du PRAD ne boude pas **les actions menées et les expériences acquises par les différentes structures qui**, depuis maintenant 15 ans, **œuvrent pour une agriculture limousine durable.**

Maison de la Nature

11, Rue Jauvion

...représentant en Limousin de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

87000 – LIMOGES

Tél. : 05.55.32.95.58

e. mail : maison.nature.lne@wanadoo.fr